

À l'alternative de La Fourmilière, l'élève et les membres du personnel ont droit d'évoluer dans un milieu respectueux, accueillant, tolérant, bienveillant, sécuritaire, sain et inclusif, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement. L'élève est encouragé à adopter des comportements positifs qui favorisent son engagement dans sa réussite scolaire.



CONFIANCE

Je suis une personne fière et épanouie.

- Encourage son enfant à voir l'école comme un lieu sécurisant.
- Valorise positivement l'école, son environnement et les membres du personnel dans son entourage.



RESPONSABILISATION

Je suis un citoyen responsable.

- Je me déplace calmement et je parle à voix basse dans les lieux communs.
- Je fais preuve de civisme.
- Je porte une tenue vestimentaire¹ appropriée au milieu scolaire.
- Je parle et j'agis avec respect, courtoisie et politesse envers tous, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé.
- J'appelle les membres du personnel « madame » ou « monsieur » et je les vouvoie² selon les modalités de l'école.
- Je trie mes déchets correctement.
- J'utilise les réseaux sociaux et les appareils électroniques* de manière adéquate.
- Je respecte la vie privée, la réputation et l'image des autres.
- Je demande le consentement avant de prendre une photo ou un enregistrement.
- Je prends soin du matériel scolaire, des infrastructures et des équipements.
- J'ai le visage à découvert tout temps, sauf pour des motifs de santé, d'handicap ou de besoins liés à certaines tâches.



OUVERTURE

- Démontre une confiance en l'équipe en acceptant la diversité des interventions et y collabore pleinement.
- Prend connaissance des communications de l'école.

PLAISIR D'APPRENDRE



Je suis une personne curieuse et motivée à découvrir de nouvelles choses.

- J'adopte des comportements favorisant ma réussite scolaire.
- Je respecte l'autorité, le milieu d'apprentissage et les règles de fonctionnement.
- Je suis assidu et ponctuel. Je suis prêt à travailler à la 2e cloche.
- Je respecte les horaires et les échéanciers pour mes projets et travaux.

CRÉATIVITÉ



Je suis une personne créative.

- Je propose des idées nouvelles pour résoudre un problème ou faire un projet.
- J'essaie de nouvelles façons de travailler ou de jouer, même si elles sont différentes.
- Je prends des initiatives et j'apprends de mes erreurs.



Code vestimentaire

Nous entendons par « **tenue vestimentaire appropriée au milieu scolaire** » une tenue qui est confortable et adaptée aux activités d'apprentissage. Les vêtements doivent permettre aux élèves de bouger librement, de participer aux projets et aux jeux, tout en assurant une apparence décente et respectueuse. Aucun signe, image ou message violent ou à caractère sexuel n'est permis. Merci de respecter ces balises :

- Lors de mon cours d'éducation physique, je porte un short ou pantalon de sports, un chandail à manches courtes, ainsi que des espadrilles.
- Je porte un chandail couvrant le ventre et des camisoles à bretelles larges.
- Les pantalons et les shorts couvrent suffisamment.
- J'ai la tête à découvert en entrant en classe.
- J'ai le visage à découvert tout temps, sauf pour des motifs de santé, d'handicap ou de besoins liés à certaines tâches.
- Je porte des chaussures me permettant de jouer et de me déplacer de manière sécuritaire.
- Je porte des vêtements sans image ni inscription à caractère violent ou sexuel;

Vouvoiement

- Lors Les membres de l'équipe-école se tutoient entre eux.
- Les élèves vouvoient les adultes.
- Les parents et les membres du personnel se vouvoient mutuellement.

Le tutoiement est permis pour tous uniquement si la personne concernée vous y autorise explicitement. C'est donc un choix personnel, à exprimer clairement, et non quelque chose que l'on suppose. Cette posture permet d'établir un cadre clair, tout en laissant la place à la proximité lorsque le lien le permet et que le respect mutuel est bien établi.

Appareils mobiles

Les téléphones, écouteurs et autres appareils mobiles personnels ne doivent pas être utilisés du début à la fin de la journée de classe.

Cette règle s'applique dans l'école, sur les terrains et lors des activités scolaires à l'extérieur.

Il y a seulement quelques exceptions :

- Si l'enseignant demande l'utilisation d'un appareil pour une activité d'apprentissage.



- Si l'état de santé de l'élève le nécessite, pour porter secours à toute personne en raison de son état de santé ou pour toute autre situation d'urgence.
- Si un besoin particulier lié à un handicap ou une difficulté d'apprentissage ou d'adaptation l'exige.
- Je porte des vêtements sans image ni inscription à caractère violent ou sexuel;

Sanctions et gestes réparateurs

Lorsqu'une règle n'est pas respectée, des mesures graduelles peuvent être prises en fonction de la nature, de la gravité, de la fréquence et de la récurrence :

Exemples de sanctions possibles :

- Un avertissement;
- Une réflexion écrite;
- Le retrait du téléphone ou des écouteurs;
- Une suspension;

Des gestes réparateurs peuvent aussi être demandés, selon la situation :

- Lettre d'excuse,
- Remplacement d'un objet,
- Dessin,
- Travaux communautaires,
- Etc.